FICHE PRÉ-INSCRIPTION ATELIERS COOPCINELLE 2018-19

(Merci de remplir une fiche par enfant et de la renvoyer par mail à asso.coopcinelle@gmail.com)

Je souhaite inscrire mon enfant :

Nom : Prénom

Date de naissance :

Parent ou représentant légal :

Nom : Prénom

Mail : Tél :

INFOS INSCRIPTION

Deux tarifs « réguliers » sont proposés : engagement à l'année ou engagement à la période.
Période 1= 3 mois : du 2 octobre au 22 décembre (= vacances de Noël)
Période 2 = 4 mois : du 8 janvier au 13 avril (= vacances de Printemps)
Période 3 = 2 mois : du 30 avril au 30 juin (= vacances d'Été)
Il est aussi possible de venir "à la carte", dans la limite des places disponibles.

Les ateliers démarrent la semaine du 10 septembre. Le mois de septembre est la période d'essai (payante, au tarif « engagement à l'année »)

A l'issue de la période d'essai, pour confirmer votre inscription, vous devez apporter l'ensemble des chèques correspondants à votre inscription, au premier atelier fréquenté (9 chèques si engament à l'année, ou nombre de chèques correspondant à la période 1, 2 ou 3 le cas échéant.)
Les chèques sont encaissés chaque mois, entre le 5 et le 10.

Pour une inscription à la carte, il suffit de nous contacter jusqu'à la veille de l'atelier souhaité, pour inscrire votre enfant. Le règlement s'effectue alors à la dépose de l'enfant (15€/séance, sauf pour l'atelier « Agir dans sa ville » : 30€/séance).
L'adhésion et l'attestation "responsabilité civile" restent nécessaires (cf. ci-dessous).

CHOIX DES ATELIERS

Engagement à l'année :

- ☐ Agir dans sa ville (50€/mois)
- ☐ Les sorties nature (25€/mois)
- ☐ Formes et couleurs (25€/mois)
- ☐ Au cœur de la forêt (25€/mois)

OU

Engagement à la période :

- ☐ Agir dans sa ville (60€/mois)
- ☐ Les sorties nature (30€/mois)
- ☐ Formes et couleurs (30€/mois)
- ☐ Au cœur de la forêt (30€/mois)

Je note qu'au premier atelier fréquenté en septembre par mon / mes enfant(s), je dois apporter :

- Le bulletin d'adhésion à l'association Coopcinelle (15€/an/foyer) (cf. Page 2)
- L'autorisation d'utilisation de l'image de mon/mes enfant(s) (cf. Page 3)
- L'attestation de responsabilité civile de mon/mes enfant(s)
- Un chèque correspondant à la période d'essai (cf tarifs « engagement à l'année »)

BULLETIN D'ADHÉSION COOPCINELLE

Cette adhésion est vable pour le foyer, pour l'année 2018-2019

Merci de remplir les champs pour les deux parents adhérents, le cas échéant

Nom : Prénom

Adresse :

Mail : Tél :

Nom : Prénom

Adresse :

Mail : Tél :

Date d'adhésion :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association Coopcinelle.

Fait en deux exemplaires à le

L'adhérent conserve un exemplaire et remet le second à l'association, accompagné du règlement de 15€, de préférence par chèque à l'ordre de Coopcinelle.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : **asso.coopcinelle@gmail.com**

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE DE MON ENFANT

Parent ou représentant légal... :

Nom : Prénom

... de l'enfant :

Nom : Prénom

L'association Coopcinelle peut être amenée, pour ses supports pédagogiques et de communication, à utiliser l'image des enfants en situation d'ateliers.

☐ J'accepte que l'image de mon enfant puisse être utilisée.

☐ Je ne souhaite pas que l'image de mon enfant puisse être utilisée.

D'autre part un blog interne, accessible uniquement aux familles dont les enfants fréquentent un ou des ateliers, est alimenté chaque semaine avec des photos.

☐ J'accepte que l'image de mon enfant puisse être diffusée sur ce blog.

☐ Je ne souhaite pas que l'image de mon enfant puisse être diffusée sur ce blog. Je demande donc à ce que le visage de mon enfant soit flouté s'il apparait sur les photos publiées sur ce blog.

En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.